

# La réunion de parents d'élèves

vendredi 2 avril 2010, par [Administrateur](#)

Pour favoriser une relation de confiance entre les parents et l'enseignant, il est souhaitable que ce dernier organise au moins une réunion en début d'année pour se présenter et expliquer sa façon de travailler. En effet, un enfant qui entend ses parents douter des compétences du maître à la maison risque de remettre en question la confiance qu'il accorde généralement assez spontanément à son enseignant. Cette confiance des parents est très souvent liée à la compréhension qu'ils ont du travail que rapporte leur enfant de la classe. Par contre, lorsque les parents comprennent les pratiques de l'enseignant, lorsqu'ils ne le remettent pas en cause devant leur enfant, la vie en classe devient plus sereine, les enfants et leur maître peuvent se consacrer en toute quiétude aux apprentissages.

Bien souvent, les parents ont connu d'autres pratiques pédagogiques liées à l'Histoire et aux personnes. Il est donc nécessaire de leur expliquer nos pratiques. Qui n'a pas rencontré un parent qui s'inquiète de n'avoir pas appris à lire comme son enfant et n'arrive pas à faire la différence entre un son et une lettre ou se demande comment on peut faire des divisions en posant des soustractions au cœur de l'opération ?...

Il sera donc bon de prendre le temps de présenter les grandes lignes des objectifs que l'on se fixe pour l'année (on pourra s'appuyer sur quelques points essentiels des programmes officiels).

On pourra ensuite présenter les outils utilisés en classe (manuels, cahiers, classeurs, fichiers...) et expliquer brièvement comment ils sont utilisés par les enfants et le maître. On pourra préciser ses attentes envers les parents (signature hebdomadaire des cahiers, contrôle des cahiers de textes, lecture régulière du cahier de liaison, aide à la lecture, comment aider son enfant quand il révise une leçon, etc.)

On présentera ensuite les projets de l'école qui concernent la classe. Il peut s'agir d'une participation à un journal scolaire, une correspondance entre deux classes, une classe de découverte, un cycle piscine, un travail hebdomadaire avec un musicien intervenant, etc.

Il faut encourager la communication directe et inviter les parents à venir vous faire part de tous les éventuels problèmes ou de toutes les questions qui pourraient survenir après la réunion.

De même, en fin de réunion il faut s'attendre à ce que de nombreux parents veillent vous parler en tête-à-tête de leur enfant. On gardera à l'esprit que l'enseignant a le souci de tous les élèves de sa classe et du fonctionnement harmonieux du groupe alors que les parents ont plutôt le souci d'un seul enfant...

Doit-on se faire accompagner d'un collègue ? Souvent, lorsqu'on n'est pas encore habitué à organiser une réunion de parents d'élèves, on peut hésiter devant la perspective de se retrouver face à un groupe important d'adultes. Il est possible d'aménager la réunion que l'on veut organiser en regroupant tous les enseignants d'un cycle, en travaillant sur deux classes de même niveau. On peut aussi inviter les parents par petits groupes. La directrice ou le directeur peut introduire la réunion en présentant son collègue aux parents mais on évitera de se faire accompagner tout au long de la réunion car cela peut laisser penser que l'on n'est pas maître de la situation. Un des objectifs de la réunion est de rassurer les parents qui ont besoin de sentir que le maître sait ce qu'il fait, sait l'expliquer et reste maître du bon fonctionnement de sa classe.

Les enseignants qui n'en ont pas encore l'expérience ou qui sont nommés dans un nouvel établissement ont intérêt à discuter avec leurs collègues pour préparer au mieux leur réunion. On pourra préparer un plan ou un sommaire de la réunion par écrit (il pourra même être distribué aux parents). Il peut être intéressant de lister les parents absents lors de la réunion de rentrée pour les éventuelles rencontres à

venir.

Bon courage et bonne réunion.

Michel Bourbao